



Municipalité de Saint-David

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 décembre 2021, le Conseil de la Municipalité de Saint-David a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022.

Les séances ordinaires du Conseil pour l'année **2022** se tiendront à la salle municipale au 33, rue principale à Saint-David, à compter de **20 heures**, les **mardis**, aux dates suivantes :

11 janvier	1 ^{er} février
1 ^{er} mars	5 avril
3 mai	7 juin
5 juillet	2 août
13 septembre	4 octobre
1 novembre	6 décembre

Donné à Saint-David, ce 14^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

Mark McDuff
directeur général et
secrétaire-trésorier